



## ÉTABLISSEMENT

Communauté  
d'Agglomération de Vesoul  
(70)  
9 rue des Casernes  
70000 Vesoul

## AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

## Section 1 - Acheteur

### 1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'Agglomération de Vesoul (70).  
Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale  
Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

## Section 2 - Procédure

### 2.1 Procédure

Titre: Maintenance et entretien des installations thermiques des bâtiments.  
Description: La présente consultation concerne la maintenance et l'entretien des installations thermiques des bâtiments de la Communauté d'Agglomération de Vesoul (CAV), de la Commune de Vesoul et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).  
Type de Procédure: Ouverte.  
Procédure accélérée: NON.  
Principales caractéristiques de la procédure: Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles L.2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire sans minimum et avec un maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique relatif aux accords-cadres.

#### 2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.  
Nomenclature principale (cpv): 50324200.

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

Informations complémentaires de la procédure : Le présent accord-cadre est passé sous la forme d'un groupement de commande dont les entités sont précisées dans le DCE. Dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération de Vesoul (CAV) est désignée coordonnateur du groupement de commandes. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date qui sera fixé l'ordre de service et peut être reconduit 3 fois par période successive de 1 an pour une durée maximale de 4 ans. Critères de sélection des candidatures : - Garanties et capacités techniques et financières - Capacités professionnelles. Les sous-critères de jugement des offres sont précisés dans le règlement de la consultation. Conditions de remise des offres ou des candidatures : L'attention des candidats est attirée sur le fait que toutes les communications et tous les échanges d'informations seront effectués par le profil d'acheteur de la collectivité. Ainsi, la transmission des plis ne pourra s'effectuer que par voie électronique à l'adresse suivante : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr). Le seuil maximum pour 4 ans est 400 000 € HT La visite est obligatoire pour certains sites. Pour plus de précisions, il convient de se référer au RC.

#### 2.1.3 Valeur

#### 2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires de la procédure: Le présent accord-cadre est passé sous la forme d'un groupement de commande dont les entités sont précisées dans le DCE. Dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération de Vesoul (CAV) est désignée coordonnateur du groupement de commandes. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date qui sera fixé l'ordre de service et peut être reconduit 3 fois par période successive de 1 an pour une durée maximale de 4 ans. Critères de sélection des candidatures : - Garanties et capacités techniques et financières - Capacités professionnelles. Les sous-critères de jugement des offres sont précisés dans le règlement de la consultation. Conditions de remise des offres ou des candidatures : L'attention des candidats est attirée sur le fait que toutes les communications et tous les échanges d'informations seront effectués par le profil d'acheteur de la collectivité. Ainsi, la transmission des plis ne pourra s'effectuer que par voie électronique à l'adresse suivante : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr). Le seuil maximum pour 4 ans est 400 000 € HT La visite est obligatoire pour certains sites. Pour plus de précisions, il convient de se référer au RC.  
Base juridique : Directive 2014/24/EU

#### 2.1.5 Conditions de passation des marchés

Le soumissionnaire doit présenter des offres pour tous Lots.

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

## Section 5 - Lot

### 5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 24013.

Titre: Maintenance et entretien des installations thermiques des bâtiments.  
Description: Maintenance et entretien des installations thermiques des bâtiments.

### 5.1.1 Objectif:

Type de marché: services.  
Classification CPV: 50324200.

### 5.1.2 Lieu d'exécution:

### 5.1.3 Durée estimée:

### 5.1.4 Renouvellement:

Nombre maximal de renouvellements: 3.

### 5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 400000 EUR.  
Valeur maximale de l'accord-cadre: 400000 EUR.

### 5.1.6 Information General

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

### 5.1.8 Critères d'accessibilité

### 5.1.9 Les critères de sélection

**Type** : Autre.

**Nom** : Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise : Description: Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

**Description** : Se référer au règlement de la consultation.

**Type** : Capacité économique et financière.

**Nom** : Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise..

**Description** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Les entreprises de création récente, ne disposant pas de 3 bilans pourront prouver leur capacité financière par tout moyen jugé équivalent par le pouvoir adjudicateur notamment une déclaration appropriée de banques..

**Type** : Capacité technique et professionnelle.

**Nom** : Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :.

**Description** : Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :.  
Description: · Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Le cas échéant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique..

### 5.1.10 Critères d'attribution

#### Critère Prix :

**Nom** : Prix des prestations.

**Description** : Ce critère sera analysé au regard du montant total indiqué par le candidat dans le bordereau des prix valant détail estimatif. Se référer au RC..

**Pondération (pourcentage, valeur exacte)** : 40

#### Critère Qualité :

**Nom** : Valeur technique.

**Description** : Il s'agit du critère Valeur technique. Ce critère sera évalué sur la base du mémoire technique fourni par le candidat et au regard des sous-critères fixés dans le RC. Les sous critères sont fixés dans le RC..

**Pondération (pourcentage, valeur exacte)** : 40

#### Critère Qualité :

**Nom** : Délais d'intervention en astreinte.

**Description** : Le candidat proposant le délai d'intervention en astreinte le plus court obtiendra la meilleure note, soit 10 / 10. Les autres propositions de délais seront notées de manière inversement proportionnelle à leur écart avec la proposition de délai la plus courte selon la formule suivante : Note attribuée = (délai le plus court) / (délai proposé) x 10. Le délai devra impérativement être exprimé en min.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte)** : 10

#### Critère Qualité :

**Nom** : Environnement.

**Description :** Il s'agit du critère environnement. Ce critère sera évalué notamment sur le descriptif des actions mises en place en faveur de l'environnement pour le présent accord-cadre pour limiter l'impact environnemental lors de la réalisation des prestations.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 10

#### 5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

#### 5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des offres : 21/05/2024 à 12:00.

Soumission électronique : Requête

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Soumission électronique : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 4 Mois

#### Conditions de présentation :

##### Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements..

#### 5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 100.

Un système d'acquisition dynamique est impliqué : 100.

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'Agglomération de Vesoul (70).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 24700001100244.

Adresse postale : 9 rue des Casernes.

Adresse postale : 9 rue des Casernes.

Ville : Vesoul.

Code postal : 70000.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: [services.marches-publics@vesoul.fr](mailto:services.marches-publics@vesoul.fr).

Téléphone: +33 384971297.

Télécopieur: +33 384756480.

Adresse internet: <https://www.vesoul.fr/>.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

### 8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17250005000015.

Adresse postale : 30 rue Charles Nodier.

Ville : BESANCON.

Code postal : 25000.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: [greffe.ta-besancon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-besancon@juradm.fr).

Téléphone: +33 381826000.

Adresse internet: <http://besancon.tribunal-administratif.fr>.

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :cdadd649-2d20-4e52-9e65-809f4e351ec6

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 15/04/2024 à 16:29.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.